
**DECLARATION DE LA CCCPI
RELATIVE AU TRANSFERT DE SIEUR MOKOM A LA CPI**

La Coalition Centrafricaine pour la Cour Pénale Internationale (CCCPI) a appris le 14 mars 2022 la remise de sieur **Maxim Jeffroy Eli MOKOM GAWAKA** un des présumés chefs rebelle suspecté de crimes de guerre et crimes contre l'humanité qui étaient commis en République Centrafricaine pendant la crise de 2013 et 2014 et visé par un mandat d'arrêt de la Cour Pénale Internationale (CPI). Son arrestation par les autorités tchadiennes intervient en vertu d'un mandat d'arrêt de la CPI délivré sous scellés le 10 décembre 2018. Cette énième arrestation continue de donner un signal fort à l'endroit des autres présumés criminels que chaque crime ignoble honteux causé ne sera pas impuni.

La Coalition encourage et soutient la Cour Pénale Internationale (CPI) dans son mandat aux fins de demander l'arrestation sans distinction et la remise de tous les présumés responsables de différents crimes perpétrés en République Centrafricaine, relevant de sa compétence pour que les nombreuses victimes de ces crimes connaissent enfin la vérité et soient rétablies dans leurs droits.

Par ailleurs la Coalition demande au gouvernement centrafricain et tous les autres Etats de poursuivre la coopération avec la Cour pour lutter efficacement contre l'impunité condition sine qua non de la restauration de l'autorité de l'Etat.

Fait à Bangui, le 18 mars 2022

Pour la CCCPI

Le Coordonnateur Adjoint



Me Bruno Hyacinthe GBIEGBA